

BARÈME

EXERCICE 1 : (04 pts)

A/ Réponds par Vrai (V) ou Faux (F) aux affirmations suivantes (02 pts) :

- 1- V (0,5 pt)
- 2- F (0,5 pt)
- 3- F (0,5 pt)
- 4- F (0,5 pt)

B/ Complète le texte avec les mots suivants (02 pts):

civisme – recouvrement – sanctions – attitude -

- 1- Attitude (0,5 pt)
- 2- Civisme (0,5 pt)
- 3- Recouvrement (0,5 pt)
- 4- Sanctions (0,5 pt)

EXERCICE 2 : (08 pts)

RÉPONSES AUX QUESTIONS.

- 1- L'idée générale du texte est : les actions de lutte contre le travail des enfants (02 pts).
- 2- Les deux raisons pour lesquelles les autorités ivoiriennes devraient agir contre le travail des enfants dans le cacao sont :
 - La Côte d'Ivoire subit de plus en plus de pression de la part de l'international. Vu qu'elle est le premier pays producteur mondial du cacao. Elle doit donc préserver son image et ce privilège (01 pt).
 - Les multinationales du chocolat, les consommateurs occidentaux exigent de plus en plus un produit éthique, fabriqué sans abus contre les enfants ni atteinte à l'environnement. (01 pt).
- 3- Les étapes de procédure judiciaire que l'on doit suivre en cas de violences faites aux personnes vulnérables sont :
 - La Police ou la Gendarmerie (01 pt).
 - Le Tribunal de Première Instance (01 pt).
 - La cour d'appel (01 pt).
 - La Cour de cassation (01 pt).

NB : Ces étapes doivent être citées dans l'ordre logique, comme indiqué ci-dessus. Dans le cas contraire, le correcteur n'accordera pas de point à l'élève.

EXERCICE 3 : SITUATION D'ÉVALUATION (08 pts)

- 1- Le problème posé dans la situation est le refus de reconnaître le verdict des urnes/ le refus de reconnaître sa défaite après les élections (02 pts).
- 2- Deux étapes du processus électoral :
 - a- Avant le vote
 - Inscription sur la liste électorale (0,5 pts).
 - Vérification de l'identité (conformité du nom, prénom, date et lieu de naissance...) sur la liste électorale (0,5 pts)..
 - b- Après le vote
 - Dépouillement des bulletins (0,5 pts).
 - Proclamation des résultats du vote (0,5 pts).
- 3- Deux principes du scrutin électoral :
 - La tolérance.
 - La justice.
 - L'objectivité (01 pt).
 - L'acceptation du verdict des urnes (01 pt).
 - Passer par la voie légale en cas de réclamation.

NB : Le correcteur n'acceptera que deux des principes cités ci-dessus.

- 4- L'élève devra justifier son refus de participer à la manifestation en se basant sur un des principes du scrutin électoral. Par exemple, le principe de l'acceptation du verdict des urnes. Cependant, tout autre raisonnement logique de la part du candidat devra être accepté par le correcteur. (02 pts).